



Environnement et urbanisme recours

Par **verti**, le **07/05/2009** à **20:39**

Bonjour,

Mon cousin (au nom de qui je m'adresse !!) habite un petit village en Bourgogne près de Montceau les Mines, et il y a 4 ans une usine a été construite tout près de chez lui. Or l'usine fait beaucoup de bruit et dégage d'horribles odeurs. Après expertise il s'avère que les odeurs qu'il subit ont pour origine les composés Organiques Volatils,(COV), les Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques(HAP) ou Hydrocarbures Hétérocycliques(HHP).

Ainsi il voudrait savoir:

- Peut-il demander la fermeture de l'usine devant une juridiction administrative dans la mesure où le préfet a autorisé l'installation de cette usine?
- **Mais surtout, Peut-il remonter à la source et demander des comptes au préfet pour avoir autorisé l'installation de l'usine? Peut-il contester le permis de construire ou d'exploité délivré par l'autorité administrative?**

Merci de votre aide car ces nuisances sonores et olfactives sont véritablement un trouble à la tranquillité et la salubrité publique de la commune.

V.

Par **Marion2**, le **07/05/2009** à **21:21**

Bonjour,

Et qu'en pense le Maire ?